

ESTIMATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POUR LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU CANADA

Rapport présenté à

Langues Canada

Roslyn Kunin and Associates, Inc. (RKA, Inc.)

1736, 10^e avenue Ouest, bureau 901

Vancouver (C.-B.) V6J 2A6

Tél. : (604) 736-0783

Rkunin@Rkunin.com

<http://www.rkunin.com/>

Le 30 juin 2021

Table des matières

Table des matières _____	ii
Introduction _____	1
Impact économique global des étudiants étrangers pour les programmes d'enseignements des langues au Canada _____	2
Besoins en données et possibilités de recherche supplémentaire pour permettre une évaluation plus complète de l'impact à long terme _____	13
Annexe I Méthodologie pour l'estimation des frais de scolarité et de subsistance des étudiants _____	15
Glossaire _____	17

Introduction

Langues Canada a demandé à l'entreprise Roslyn Kunin and Associates de procéder à une évaluation globale de l'impact économique et des répercussions sur l'emploi des étudiants étrangers, qui sont venus tout d'abord au pays, dans le but de suivre des cours de langues (anglais et français). Cette étude fait suite à une estimation initiale de l'impact économique associé aux étudiants étrangers, qui entreprennent des programmes de langues au Canada. Les estimations de base ont été effectuées en fonction du nombre d'étudiants étrangers inscrits aux programmes de langues accrédités, en 2019, au Canada.

La présente étude vise à évaluer l'impact économique complet des étudiants étrangers qui entament des études linguistiques, en tant que première étape essentielle à la poursuite d'études postsecondaires, de l'obtention d'un emploi et de la résidence permanente au Canada. Dans le présent rapport, nous quantifierons l'apport économique de ces étudiants en formation linguistique, alors qu'ils poursuivent leurs études postsecondaires au Canada.

Aux fins de la présente étude, par « étudiants étrangers en langues » nous entendons les étudiants qui viennent au Canada pour suivre des programmes d'enseignement des langues, soit de programmes accrédités de Langues Canada ou d'autres établissements non membres de Langues Canada et qui peuvent ou non détenir un permis d'études officiel. Par souci de concision, ils sont appelés « étudiants en langues ».

Impact économique global des étudiants étrangers pour les programmes d'enseignements des langues au Canada

Dans le but d'évaluer l'éventuel impact économique global, nous avons suivi les approches énumérées ci-dessous et formulé certaines hypothèses.

- Un cycle quinquennal est utilisé pour déterminer l'impact global sur l'économie et l'emploi des étudiants en langues, qui suivent des programmes préparatoires. Ce cycle permet d'inclure les programmes de certificat et de diplôme collégiaux et universitaires, d'une durée de deux à quatre ans en moyenne (sans compter les programmes d'études supérieures). L'ajout du programme initial de formation linguistique crée un cycle de trois à cinq ans. L'inclusion annuelle d'une nouvelle cohorte d'étudiants, au cours du cycle quinquennal, permet de comprendre la valeur annuelle moyenne qu'apportent les étudiants suivant un parcours qui les mènent des programmes de langues jusqu'au niveau postsecondaire, dans le secteur de l'éducation internationale du Canada.
- Faisant fond sur l'étude initiale d'estimation de l'impact économique des étudiants en langues au Canada, nous avons établi que le nombre d'étudiants inscrits aux programmes membres de Langues Canada (LC) s'élevait à 144 208, en 2019.
- Nous avons présumé que les étudiants du programme préparatoire (13 217) et 85 % de ceux des programmes d'anglais et de français aux fins des études (20 527) auraient poursuivi leurs études postsecondaires au Canada, au terme de leurs programmes de formation linguistique.
- Par conséquent, nous avons établi qu'à tout le moins, 21,3 % des étudiants étrangers de LC poursuivraient des études postsecondaires au Canada¹.

¹ Il est probable que certains étudiants étrangers en langues en dehors de ces deux segments (programme préparatoire et d'anglais et de français aux fins des études) poursuivraient leurs études postsecondaires au Canada.

- L'élargissement du corps étudiant, en formation linguistique de LC, dans le but d'englober l'entière population d'étudiants étrangers qui suivent des programmes de langues au Canada, permet d'estimer que 35 657 étudiants poursuivraient des études postsecondaires au Canada.
- On suppose que la répartition de ces étudiants étrangers, dans les programmes postsecondaires, est semblable à celle de l'ensemble de la population étudiante internationale, dans le système d'éducation postsecondaire au Canada, au cours de l'année universitaire 2018-2019², soit 41 % (environ 14 500 étudiants) dans les programmes d'enseignement supérieur et non supérieur inférieurs au baccalauréat, 42 % (environ 14 900 étudiants) dans un programme de baccalauréat ou l'équivalent et 17 % (environ 6 200 étudiants) dans un programme d'études supérieures (y compris une maîtrise ou un doctorat).
- Un profil des dépenses annuelles des étudiants a été créé pour chaque type d'étudiant étranger suivant des programmes d'études postsecondaires, à l'aide de données provenant principalement de Statistique Canada³. Les catégories de dépenses liées aux études et à la subsistance englobent les frais de scolarité et les frais supplémentaires, les livres et les fournitures, la nourriture et l'hébergement, le transport et une allocation pour les dépenses discrétionnaires. Les frais des étudiants reflètent leur apport à l'hébergement en famille d'accueil et aux activités touristiques.
- Outre les frais des étudiants, nous avons pris en compte les visites de parents et d'amis durant les études au Canada des étudiants. On a supposé des visites de cinq parents ou amis par dix étudiants. Les dépenses moyennes de ces visiteurs sont tirées des rapports de Destination Canada sur les arrivées des États-Unis et de l'étranger, par catégorie de dépense^{4,5}.

² Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 sur les effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne.

³ Une analyse plus approfondie de ces sources de données et des hypothèses formulées se trouve à l'annexe I.

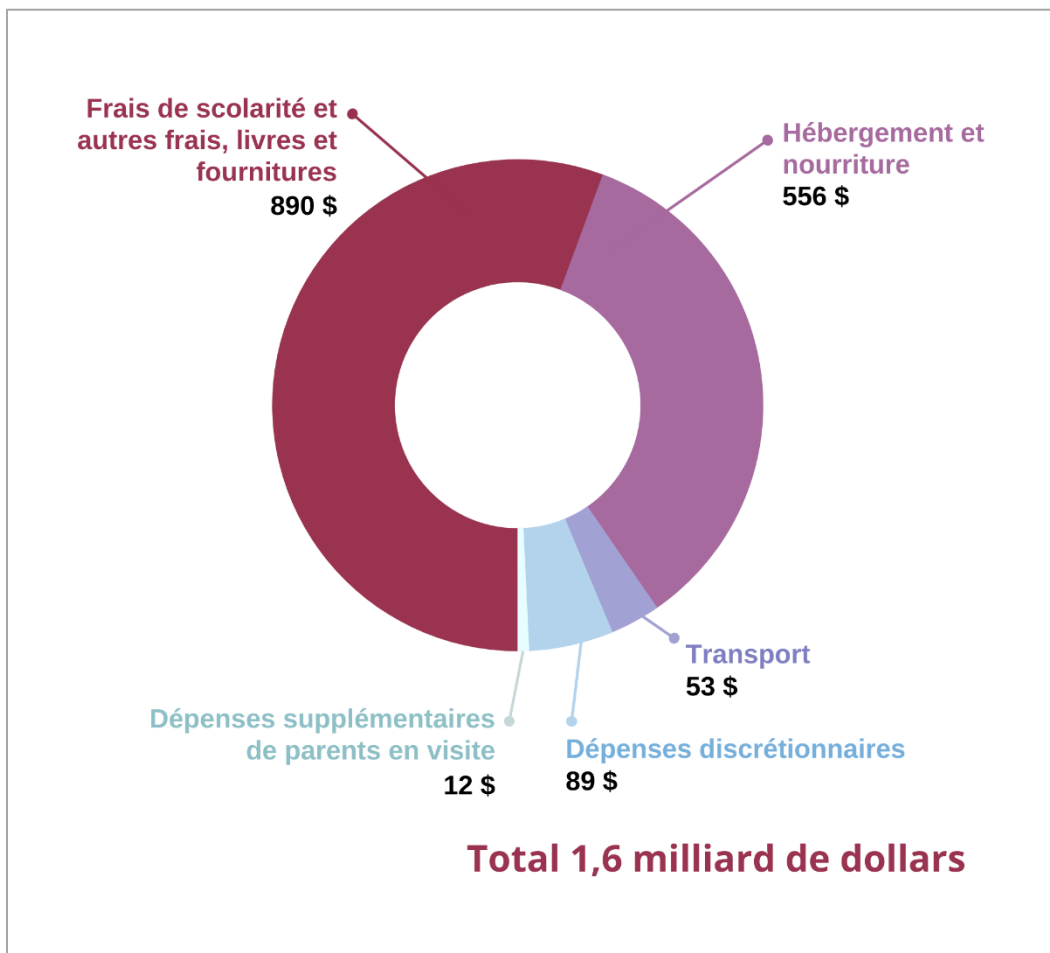
⁴ Destination Canada, Total des arrivées de voyageurs étrangers, <https://www.destinationcanada.com/fr/recherche>.

⁵ Destination Canada, Dépenses des touristes au Canada, <https://www.destinationcanada.com/fr/depenses-touristiques>

Les dépenses annuelles moyennes par étudiant (études et frais de subsistance) qui en ont résulté, en 2019, se sont chiffrées à 42 200 \$ pour ceux qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires supérieures et non supérieures, à 49 300 \$ dans un programme de premier cycle et à 38 700 \$ pour un programme d'études supérieures.

Le tableau 1 ci-dessous présente l'estimation des dépenses totales annuelles de tous les étudiants en langues (près de 35 700), qui nous assumons auraient poursuivi des études postsecondaires au Canada.

Tableau 1 : Dépenses annuelles estimées des étudiants en langues qui poursuivent des programmes d'études postsecondaires au Canada, en 2019 (en millions of dollars, sauf le total)



Source : RKA.

Le cadre d'analyse permet de déterminer l'impact économique global des étudiants, dans les programmes d'enseignement des langues, et s'appuie sur la structure par entrées-sorties de notre économie. Nous comprenons cette structure de la façon suivante.

Lorsqu'une personne achète un produit (biens ou services), cette dépense crée une exigence directe pour la production de ce produit. Toutefois, l'impact économique ne s'arrête pas là. La production accrue de ce produit entraîne une augmentation de la production de tous les biens et services intermédiaires, qui servent à fabriquer ce produit et cette hausse génère, réciproquement, une plus grande demande pour d'autres biens et services nécessaires en vue de produire ces produits intermédiaires. À mesure que la demande augmente, les travailleurs peuvent gagner un salaire plus élevé et pourraient décider de consacrer une partie de leurs revenus supplémentaires à l'achat d'un plus grand nombre de biens et de services.

Ainsi, une demande initiale pour un produit crée une réaction en chaîne, le long du processus de production.

L'analyse de l'impact économique a pour but d'étudier de telles interrelations entre les industries, afin de déterminer comment un changement de la demande initiale de biens ou de services contribue aux changements dans les niveaux de production d'autres industries et au niveau global d'activités économiques d'une région.

Le modèle des entrées-sorties de Statistique Canada est fondé sur la structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, qui se compose essentiellement d'un ensemble de tableaux décrivant les flux des biens et des services entre les divers secteurs de l'économie. Un tel modèle s'avère utile en vue de déterminer quelle proportion d'une production supplémentaire est générée par un changement dans la demande pour un ou plusieurs produits ou un changement dans la production d'une industrie⁶.

⁶ Une description de l'origine des tableaux d'entrées-sorties, élaborés par Statistique Canada, en 1961, se trouve dans la publication de Statistique Canada, intitulée *Évolution des tableaux canadiens d'entrées-sorties de 1961 à ce jour*, sur le site Web <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13f0031m/13f0031m2001009-fra.pdf>, et la poursuite de cette évolution depuis cette publication figure dans les Tableaux des ressources, des emplois et des entrées-sorties, sur le site Web https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1401.

Son modèle de simulation économique est expressément conçu pour simuler l'impact économique d'une dépense sur un panier donné de biens et de services ou la production d'une ou de plusieurs industries. Dans le cadre de ce projet, les valeurs des dépenses établies dans le tableau 1 ont été appliquées à ce modèle pour évaluer l'impact économique des étudiants étrangers dans les programmes d'enseignement postsecondaire, au Canada, en 2019, au terme de leurs programmes de formation linguistique.

Le tableau 2 ci-dessous montre l'impact économique sur l'économie canadienne, en fonction du produit intérieur brut (PIB), du revenu du travail, des emplois et des recettes fiscales de l'État. Trois genres d'impact sont présentés :

- l'impact direct mesure la hausse de la production industrielle et l'augmentation de la main-d'œuvre d'une industrie, résultant de l'afflux d'étudiants étrangers et de leurs dépenses annuelles;
- l'impact indirect mesure le changement dans la demande de production industrielle et d'emploi dans les secteurs qui fournissent des biens et des services aux secteurs de l'économie qui sont directement touchés;
- l'impact induit mesure les changements au niveau de la production et de la demande d'emploi, dans tous les secteurs de l'économie, en raison d'une augmentation des revenus des ménages touchés directement et indirectement.

Bien que nous présentions les trois types de valeurs de l'impact économique, rattachés aux dépenses des étudiants étrangers, nous constatons qu'il est généralement reconnu que les impacts directs pris isolément sont incomplets et que l'impact total (c.-à-d. le total des impacts directs, indirects et induits) peut parfois surestimer les impacts des dépenses initiales.

Nous remarquons que bien que les dépenses des étudiants étrangers au Canada ajoutent à l'augmentation de la demande de divers produits et services, l'ensemble de ces dépenses ne justifie pas la hausse entière de la production de produits ou de la prestation de services des industries nationales, car une partie des dépenses est vouée aux taxes de consommation, tandis qu'une autre proportion sert à payer les importations (de matières premières ou de produits finaux).

En règle générale, les recettes gouvernementales proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt indirect moins les subventions, de l'impôt sur le revenu des sociétés et des redevances sur les ressources naturelles. Dans le présent rapport, nous sommes en mesure d'estimer l'impôt sur le revenu des particuliers et les taxes indirectes.

Le modèle des dépenses de Statistique Canada n'estime pas automatiquement l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous estimons cet impôt par l'application du taux moyen d'imposition du revenu des particuliers au Canada (2019) au revenu total du travail, qui est généré à partir du modèle de simulation des impacts de Statistique Canada.

Les taxes indirectes appliquées dans le processus de production des extrants et des services comprennent à la fois les taxes indirectes sur la production (dont les taxes foncières) et les taxes indirectes sur les produits (dont les taxes de vente fédérales et provinciales). Il convient de mentionner que le modèle de Statistique Canada estime les impacts sur les recettes fiscales pour déterminer uniquement les impacts directs et indirects combinés et l'impact total (impacts directs, indirects et induits).

Dans les tableaux 2 à 4, nous présentons les valeurs approximatives des retombées économiques attribuables aux étudiants en langues, qui poursuivent des études postsecondaires au Canada. Dans le but de simplifier le calcul, nous avons supposé qu'un programme de premier cycle dure quatre ans, un programme d'études supérieures dure trois ans et que tous les autres programmes postsecondaires durent deux ans. Toutes les estimations sont en dollars de 2019.

Tableau 2 : Impact économique estimé attribué aux étudiants en langues, qui poursuivent des études postsecondaires au Canada, selon des dépenses totales de 1,6 milliard de dollars chaque année, au cours des deux premières années (en millions de dollars, sauf les emplois ou sauf indication contraire)

	PIB au prix de base	Revenu du travail	Emplois	Impôt
Direct*	883 \$	482 \$	10 800	91 \$
Direct et indirect	1,3 milliard \$	705 \$	14 900	332 \$
Direct, indirect and induit	1,6 milliard \$	885 \$	17 900	433 \$

* L'impact fiscal direct concerne uniquement l'impact de l'impôt sur le revenu.

Source : Modèle de simulation économique personnalisé de Statistique Canada et calcul de RKA

Tableau 3 : Impact économique estimé attribué aux étudiants étrangers en langues, qui poursuivent des études postsecondaires au Canada, selon des dépenses totales de 985 millions de dollars, la troisième année (en millions of dollars, sauf les emplois)

	PIB au prix de base	Revenu de travail	Emplois	Impôt
Direct*	543 \$	297 \$	6 600	56 \$
Direct et indirect	777 \$	433 \$	9 100	204 \$
Direct, indirect et induit	981 \$	526 \$	11 000	267 \$

* L'impact fiscal direct concerne uniquement l'impact de l'impôt sur le revenu.

Source : Modèle de simulation économique personnalisé de Statistique Canada et calcul de RKA

Tableau 4 : Impact économique estimé attribué aux étudiants étrangers en langues, qui poursuivent des études postsecondaires au Canada, selon des dépenses totales de 742 millions de dollars, la quatrième année (en millions of dollars, sauf les emplois)

	PIB au prix de base	Revenu de travail	Emplois	Impôt
Direct*	409 \$	224 \$	5 000	42 \$
Direct et indirect	585 \$	326 \$	6 900	154 \$
Direct, indirect et induit	739 \$	396 \$	8 300	201 \$

* L'impact fiscal direct concerne uniquement l'impact de l'impôt sur le revenu.

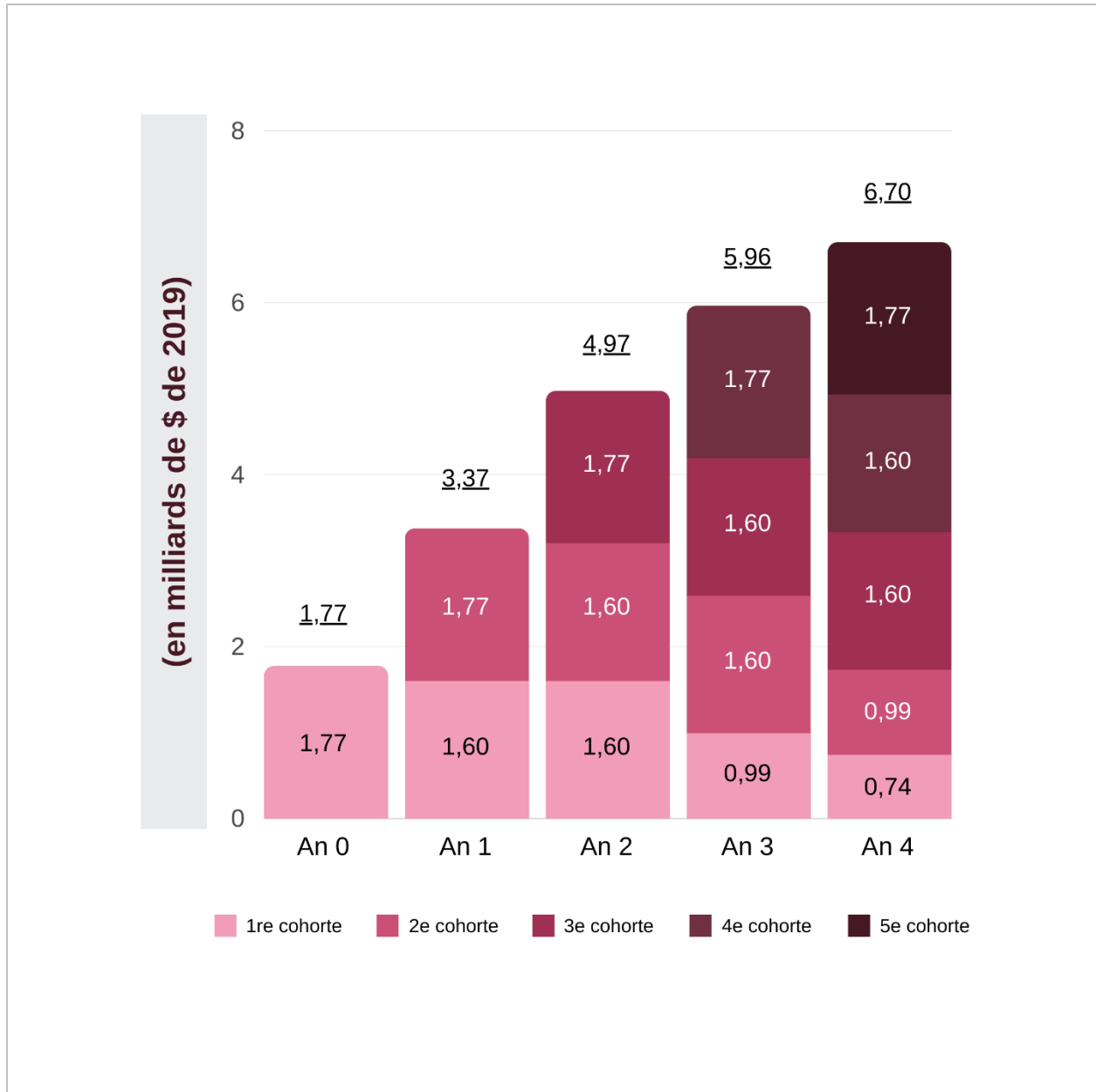
Source : Modèle de simulation économique personnalisé de Statistique Canada et calcul de RKA

En conclusion, l'apport économique des étudiants étrangers, dans les programmes d'enseignement des langues, dépasse dans une large mesure la somme de 1,77 milliard de dollars que nous avons estimée dans l'étude menée en décembre 2020. Si nous incluons aussi l'apport économique supplémentaire des étudiants qui choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires au Canada, à la fin de leurs études linguistiques, ces étudiants dépenseront au moins 4,9 milliards de dollars de plus sur une période de quatre ans. Directement, cet apport ajoute 2,7 milliards de dollars au PIB du Canada, soutient 33 200 années-personnes d'emploi et 280 millions de dollars seulement en impôt sur le revenu des particuliers.

Un certain nombre de graphiques illustrés ci-dessous montrent l'impact cumulatif (en termes de dépenses annuelles et d'emplois) des étudiants étrangers dans le secteur de l'enseignement des langues au Canada, sur une période de cinq ans. Cet impact se fonde sur les hypothèses suivantes :

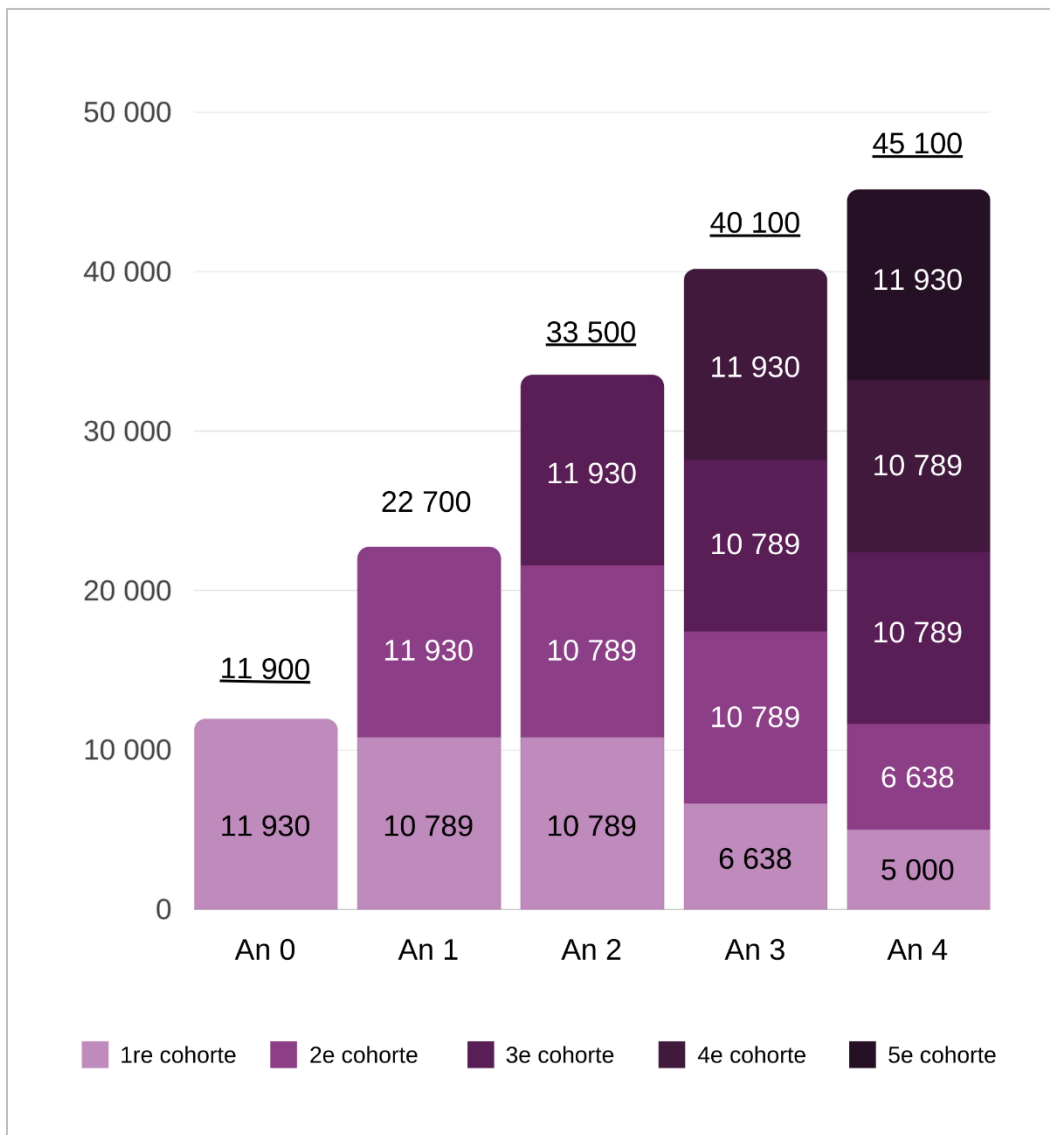
- chaque année, une nouvelle cohorte d'étudiants amorce un programme d'enseignement des langues au Canada;
- l'afflux annuel de nouveaux étudiants étrangers dans les programmes d'enseignement des langues du Canada se trouve au niveau de 2019 (environ 167 700 étudiants);
- environ le cinquième des étudiants poursuit des études postsecondaires au Canada au terme des études linguistiques;
- la répartition des étudiants dans les catégories de programmes d'éducation et la durée des programmes est telle qu'elle a été examinée plus haut dans le présent rapport;
- le coût entier des études et de la subsistance est exprimé en dollars de 2019.

Figure 1 : Exemple illustratif des dépenses annuelles cumulatives des étudiants en langues au Canada, qui poursuivent leurs études postsecondaires au Canada



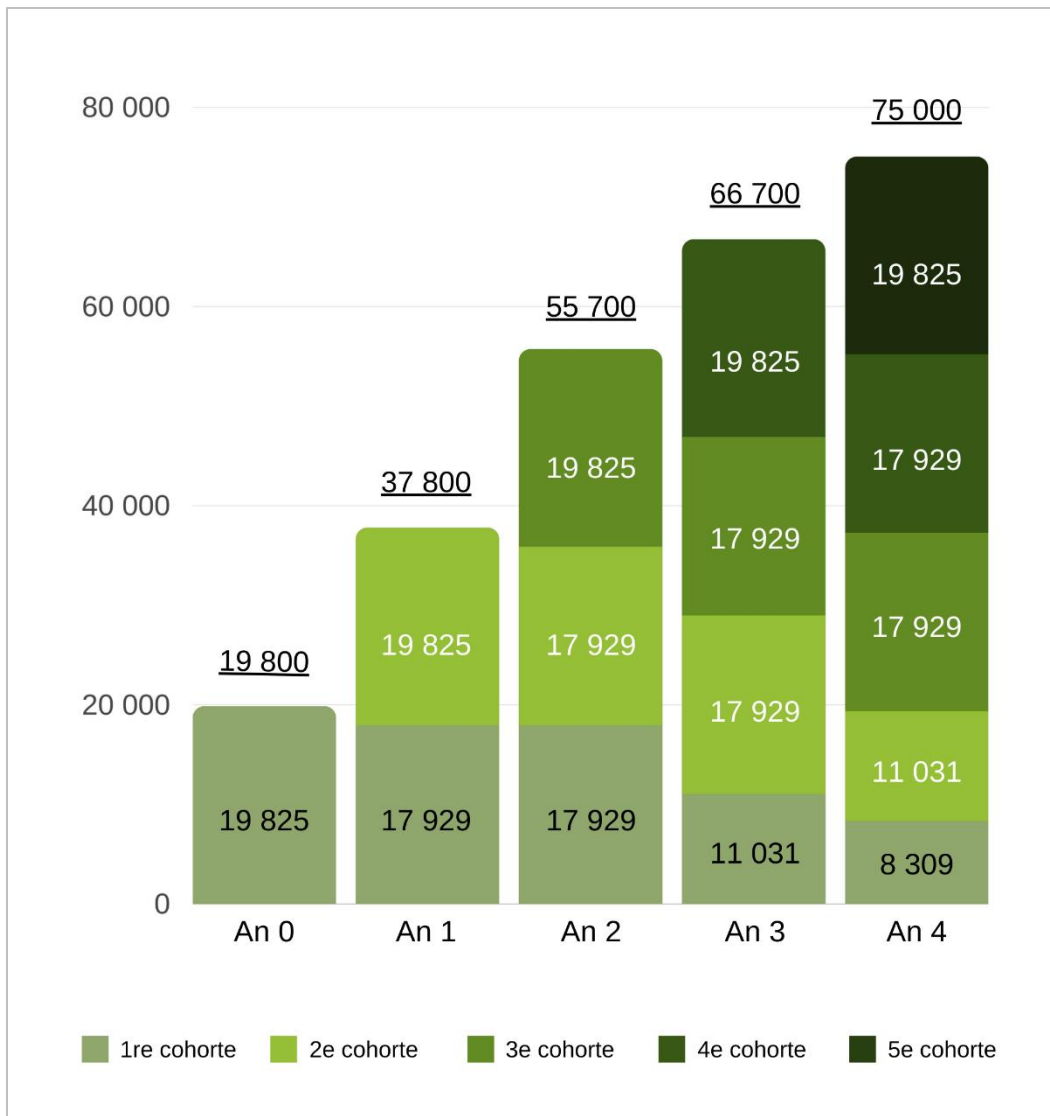
La figure 2 illustre l'impact direct sur l'emploi de cinq cohortes d'étudiants en langues, en commençant par la formation linguistique et poursuivant des études postsecondaires au Canada, au cours d'un cycle quinquennal, soit le nombre cumulatif d'emplois directement soutenus dans les secteurs de l'économie qui fournissent des biens et des services à ces étudiants.

Figure 2 : Exemple illustratif d'emplois annuels cumulatifs directement soutenus en raison de la poursuite d'études postsecondaires par des étudiants en langues au Canada



Enfin, la figure 3 illustre l'impact total sur l'emploi (c.-à-d. lorsque les impacts directs, indirects et induits sont tous pris en compte) pour cinq cohortes d'étudiants en langues qui passent de l'enseignement des langues à la poursuite d'études postsecondaires au Canada, au cours d'un cycle quinquennal.

Figure 3 : Exemple illustratif du nombre total annuel cumulatif d'emplois soutenus en raison de la poursuite d'études postsecondaires d'étudiants en langues au Canada



Besoins en données et possibilités de recherche supplémentaire pour permettre une évaluation plus complète de l'impact à long terme

Outre les estimations de l'impact économique associé à un pourcentage d'étudiants en langues au Canada, qui poursuivent des études postsecondaires au Canada, d'autres aspects de l'impact économique à long terme de ces étudiants en langues méritent une étude plus approfondie. Par exemple, quel pourcentage réel d'étudiants en langues passent par le système de résidence non permanente du Canada, pour se procurer d'autres permis d'études ou de travail? Parmi ceux qui obtiennent un permis d'études, quels niveaux d'éducation et de formation ont-ils atteints? Quel pourcentage de cette cohorte fait la transition vers la résidence permanente au Canada et à quels résultats sur le marché du travail parviennent-ils?

À l'heure actuelle, Statistique Canada tient à jour une base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), une source importante et complète de données contribuant à mieux comprendre le comportement économique des immigrants. Il s'agit de la seule source annuelle de données canadiennes permettant d'étudier les caractéristiques des immigrants au Canada au moment de leur admission, ainsi que leur situation économique et leur mobilité régionale (interprovinciale) sur plus de 35 ans⁷.

La BDIM combine des fichiers de données administratives sur les admissions d'immigrants et sur les permis de résidence non permanente tirés d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à des fichiers de données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Les dossiers administratifs d'IRCC contiennent des renseignements sur les immigrants qui ont été admis au Canada depuis 1952 et sur tous les permis de résidents non permanents délivrés depuis 1980. Les fichiers fiscaux de 1982 et des années suivantes sont disponibles pour les déclarants.

L'ajout des données relatives aux résidents non permanents, dans la BDIM, permet d'étudier, par exemple, le nombre et le type de permis obtenus avant l'admission en tant que résident permanent. De telles données sur l'admission peuvent servir à établir le profil

⁷ Statistique Canada, *Bases de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), Rapport technique, 2018.*
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/2019005/sec1-fra.htm>.

prémigratoire des immigrants. En comparant ces populations (avec ou sans expérience au Canada avant l'admission), il est possible d'évaluer les répercussions de l'expérience au Canada, avant l'admission, sur la situation économique et les tendances de mobilité des immigrants. Le profil socioéconomique particulier au moment de la délivrance du permis de résidence temporaire permet aussi d'évaluer la situation économique et la mobilité avant l'admission. L'évolution de la profession envisagée, du niveau de compétence et du niveau de scolarité en fonction de la délivrance de permis de résidence temporaire est également disponible⁸.

Toutefois, la principale limite des sources de données, comme la BDIM, réside dans le fait que les données ne sont disponibles que pour ceux qui, à un moment donné, immigreront éventuellement au Canada. Il n'existe pas d'ensemble de données longitudinales permettant de suivre le mouvement de tous les étudiants étrangers qui entrent au Canada en s'inscrivant à un programme d'enseignement des langues ou peut-être à partir d'autres programmes préparatoires.

Dans le but d'aider les décideurs politiques à mieux comprendre comment les étudiants passent des études linguistiques à l'enseignement postsecondaire et à la résidence permanente, un domaine de recherche supplémentaire pour Langues Canada consisterait à travailler avec IRCC, afin d'établir un système de suivi, en commençant par la création d'un identificateur personnel unique pour chaque personne entrant au pays en tant que résident temporaire aux fins d'études. Un tel système pourrait surveiller le nombre et les types de permis d'une personne, au fur et à mesure qu'elle passe d'un type de programme d'études à un autre ou quitte le pays. Bien qu'un tel système n'engloberait toujours pas tous les étudiants étrangers inscrits aux programmes d'enseignement des langues, il contribuerait à la compréhension des répercussions à long terme d'une partie importante de ces étudiants.

⁸ Statistique Canada, *Bases de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), Rapport technique, 2018.*
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/2021002/sec9-fra.htm>.

Annexe I

Méthodologie pour l'estimation des frais de scolarité et de subsistance des étudiants

Frais de scolarité et frais supplémentaires

Les renseignements détaillés sur les frais de scolarité et les frais supplémentaires des étudiants étrangers de niveau universitaire à temps plein au Canada sont tirés de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance (FSS), de Statistique Canada. Aux fins du calcul, nous avons supposé que tous les étudiants poursuivent des études à temps plein⁹.

Le calcul des frais de scolarité et des frais supplémentaires des étudiants, pour chacun des trois niveaux d'études, nous a permis de formuler les hypothèses suivantes.

- Programmes de premier cycle et de cycles supérieurs – nous avons appliqué des valeurs distinctes pour les frais de scolarité de premier cycle et de cycles supérieurs, tirés des FSS, aux étudiants de premier cycle à temps plein et aux étudiants des programmes de maîtrise et de doctorat¹⁰.

Outre les frais de scolarité, nous avons inclus des « frais supplémentaires », qui représentent les frais obligatoires qu'imposent les universités, aussi bien aux étudiants canadiens qu'aux étudiants étrangers, comme les frais d'utilisation des installations, les frais d'association, les frais de santé et les frais dentaires (pour les étudiants étrangers seulement), les frais de laissez-passer étudiants dans certains cas et autres. Nous avons également prévu une allocation de 1 200 \$ par année d'études pour les livres, les outils et les fournitures.

⁹ Bien qu'il soit vrai que certains étudiants étrangers étudient à temps partiel, la durée des études qui en résultera sera plus longue que la durée « normale » des études de chaque niveau. Pour simplifier les calculs, nous avons supposé qu'un programme de premier cycle dure quatre ans, un programme d'études supérieures dure trois ans et tous les autres programmes postsecondaires durent deux ans.

¹⁰ Il convient aussi de noter que, dans la diffusion des données sur les FSS, depuis 2010-2011, les programmes de MBA (maîtrise en administration des affaires) régulier et pour cadres ont été exclus des moyennes pondérées nationales et provinciales, en raison de leurs coûts élevés et de leur effet sur la moyenne globale des frais de scolarité. Les programmes de résidence dentaire, médicale et vétérinaire offerts dans les hôpitaux d'enseignement et les endroits similaires, qui peuvent mener à une certification professionnelle avancée, ont également été exclus.

Autres programmes d'études postsecondaires supérieures et non supérieures – pour les frais de scolarité à temps plein, nous avons appliqué un facteur de 75 % aux frais de scolarité moyens du premier cycle universitaire. Ce pourcentage est une approximation fondée sur une recherche en ligne menée pour certains programmes collégiaux, afin de voir comment ils se comparent aux frais de scolarité à temps plein d'un programme de premier cycle.

Nous avons également supposé que les étudiants étrangers, à de tels niveaux d'études, paient en moyenne le même pourcentage (75 %) des « frais supplémentaires » en tant qu'étudiants étrangers de premier cycle. Nous avons également prévu le même coût pour les besoins annuels en livres et en fournitures (1 200 \$).

Frais de subsistance

- Programmes de premier cycle et de cycles supérieurs – pour les étudiants à temps plein, nous utilisons les données annuelles de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance (FSS), de Statistique Canada (afin de calculer les frais moyens de chambre et de repas sur le campus pendant une période de huit mois)¹¹. Ensuite, les valeurs ont été mises à l'échelle pour déterminer celles d'une année complète (12 mois). Nous avons donc supposé que les étudiants étrangers inscrits à des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs restent au pays pendant 12 mois, même s'ils ne peuvent suivre des cours que pendant deux semestres.

Nous avons également prévu des allocations pour les frais de transport. Nous avons appliqué les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), de Statistique Canada, qui détaille les dépenses des ménages pour le transport en commun, en 2019. Les valeurs que nous avons utilisées se réfèrent au coût moyen par ménage, pour le transport en commun (ménages qui ont ou n'ont pas utilisé le transport en commun).

¹¹ Statistique Canada, FSS, tableau 7, Frais de subsistance dans les résidences, 2018-2019 (final).

- Pour les étudiants d'autres programmes d'études postsecondaires supérieures et non supérieures, nous avons supposé qu'ils dépensent l'équivalent de ce que les étudiants de premier cycle doivent payer au cours d'une année scolaire (frais moyens de chambre, de repas et de transport). De même, toutes les valeurs sur huit mois ont été mises à l'échelle pour déterminer celles de 12 mois.

En plus des frais de subsistance de base présentés ci-dessus, nous avons prévu 2 500 \$ par étudiant et par année pour les dépenses discrétionnaires (repas à l'extérieur, activités récréatives et divertissements).

Glossaire

Il a été mentionné dans le rapport que « la répartition de ces étudiants étrangers, dans les programmes postsecondaires, est semblable à celle de l'ensemble de la population étudiante internationale, dans le système d'éducation postsecondaire au Canada, au cours de l'année universitaire 2018-2019 ». Ces données sont tirées du tableau sur les effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne (37-10-0018-01) de Statistique Canada. Ces données classent le niveau d'études auquel un étudiant s'inscrit dans le système postsecondaire à l'aide de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), qui est « la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études », élaborée par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)¹².

Dans le tableau (37-10-0018-01) sur les effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne, sept niveaux d'études sont présentés :

1. deuxième cycle de l'enseignement secondaire;
2. enseignement postsecondaire non supérieur;

¹² Institut de statistique de l'UNESCO, Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), 2011.

3. enseignement supérieur de cycle court;
4. niveau licence ou équivalent;
5. niveau master ou équivalent;
6. niveau doctorat ou équivalent;
7. not applicable.

Les définitions des termes suivants proviennent de la CITE, 2011.

Enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE) : l'enseignement postsecondaire non supérieur fournit des expériences d'apprentissage qui viennent compléter l'enseignement secondaire et préparent les étudiants à l'entrée sur le marché du travail et à l'enseignement supérieur. Il cible principalement les étudiants qui ont achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE) mais qui souhaitent améliorer leurs chances d'entrer sur le marché du travail ou d'accéder à l'enseignement supérieur. Souvent, ces programmes ne sont pas d'un niveau significativement plus avancé que les programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, car ils visent principalement à élargir les connaissances, aptitudes et compétences plutôt que de les approfondir. Il vise donc un apprentissage d'un niveau de complexité inférieur à celui qui caractérise l'enseignement supérieur.

Enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 de la CITE) : l'enseignement supérieur complète l'enseignement secondaire et offre des activités d'apprentissage dans des domaines d'études spécialisés. Il vise un apprentissage à un niveau élevé de complexité et de spécialisation. L'enseignement supérieur comprend ce que l'on qualifie habituellement d'enseignement universitaire, mais il comprend également l'enseignement professionnel avancé.

Deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE) : les programmes du niveau 3 de la CITE, ou « deuxième cycle du secondaire », sont généralement conçus pour compléter l'enseignement secondaire et préparer à l'enseignement supérieur ou pour enseigner des aptitudes pertinentes afin d'exercer un emploi. Les programmes de ce niveau offrent aux étudiants un enseignement plus varié, plus spécialisé et approfondi que les programmes du

premier cycle du secondaire (niveau 2 de la CITE). Ils sont davantage différenciés et proposent un éventail plus large d'options et de filières.